

*Séance du mardi 05 mai 2026*

L'an deux mille vingt-six le mardi cinq mai à dix-huit heures trente minutes

Le Conseil Municipal de la Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Nicolas ISNARD, Maire.

**OBJET DE LA DELIBERATION** : Approbation du déploiement PPMS (clôtures anti-intrusion) dans les écoles maternelles des Alliés et du Pavillon et arrêt des modalités financières

Date de la convocation : mercredi 29 avril 2026

**Secrétaire de séance** : Monsieur David YTIER

**PRESENTS** :

M. ISNARD  
M. YTIER, Mme BONFILLON, M. ROUX, Mme BAGNIS, M. ZINSSNER, Mme COSSON-DANSET, M. MOFREDJ, Mme SOURD, M. BELIERES, Mme GUILLORET, M. ORSAL, Mme SAHRANAVARD  
M. CUNIN, M. SALVI, Mme LOUBARÈCHE-GINEYT, M. CARUSO, M. BOUCHER, M. BONIJOL, M. URVOY, Mme THIERRY, M. SOLER, M. STEINBACH, Mme VIVILLE, M. BARRIELLE, Mme CORVELLEC, Mme GELY, Mme BECHLIAN-MARCHAL, Mme PROUST-IMBERT, M. HAMOU, M. BAGOT, Mme GOMEZ-NAL, Mme RAZEYRE, M. VACCAREZZA, Mme SHAHUM, M. CHINI, Mme MOUGAMMADOU, Mme BRUN LE MARCHAND

**POUVOIRS** :

M. ALVISI (donne pouvoir à M. ORSAL), M. MIOUSSET (donne pouvoir à M. BARRIELLE), Mme BOUSQUET-FABRE (donne pouvoir à Mme MOUGAMMADOU), Mme LE MOULT (donne pouvoir à Mme RAZEYRE)

**EXCUSES** :

Mme MALLART (absente excusée)

SD/MM

7.5

Services Techniques Municipaux

Approbation du déploiement PPMS (clôtures anti-intrusion) dans les écoles maternelles des Alliés et du Pavillon et arrêt des modalités financières

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2121-29, L.2122-21 et L.2331-6 ;

Vu le Code de la sécurité intérieure, notamment ses dispositions relatives au Fonds interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (FIPDR) ;

Vu l'article 5 de la loi n° 2007-297 du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance ;

Vu la circulaire MENE2307453C publiée au Bulletin officiel n°26 du 29 juin 2023 relative au Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) face aux risques majeurs et aux intrusions malveillantes.

Considérant la volonté de la Ville de concourir à la sécurité civile par l'installation de clôtures anti-intrusion dans les écoles ;

Considérant que l'État, à travers le dispositif Fonds de prévention de la délinquance et de la radicalisation et le Conseil Départemental, par le dispositif Aide à la sécurité publique soutiennent les actions des communes sur les questions de sécurité en soutenant financièrement leurs opérations d'investissement.

Il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer sur l'opération de déploiement du PPMS (installation de clôtures anti-intrusion) ainsi que sur son plan de financement prévisionnel, exprimé en euros hors taxes :

Intitulé de l'opération	Coût HT (100 %)	CD 13 (50 %)	ETAT (30 %)	VILLE (20 %)
Déploiement PPMS (clôtures anti-intrusion dans les écoles maternelles des Alliés et du Pavillon)	40 516, 46 €	20 258, 23 €	12 154, 94 €	8 103, 29 €

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Rapporteur et en avoir délibéré :

**APPROUVE** la réalisation de l'opération de sécurisation des écoles maternelles des Alliés et du Pavillon au titre de l'exercice 2026.

**ARRÊTE** les modalités financières de l'opération telles que présentées ci-dessus.

**PREND ACTE** du plan de financement prévisionnel de l'opération intégrant la participation de l'État et du Conseil Départemental.

**AUTORISE** Monsieur le Maire ou l'élu délégué à solliciter les subventions correspondantes et à signer tout document afférent à la mise en œuvre de l'opération.

**DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

– SE PRONONCE COMME SUIT :  
**UNANIMITE**

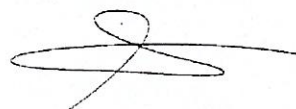
POUR : 42  
ABSTENTION : 00  
CONTRE : 00  
NE PREND PAS PART : 00

Ainsi fait et délibéré,  
Pour extrait conforme



**Le secrétaire de séance,  
Monsieur David YTIER**

**Nicolas ISNARD  
Maire de Salon-de-Provence  
Vice-Président du Conseil Régional  
Président de la Métropole  
Aix-Marseille-Provence**



Signé numériquement  
À : SALON DE PROVENCE  
(13300), FR  
Le : 06/05/2026 13:30:55  
SALON DE PROVENCE (VILLE)  
Maire  
Nicolas ISNARD